

RESIDENCE DU RUANDA,
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 22 mai 1951.

N° IIII/Imm.

O B J E T :

Passport
L.A.21270 et 21271.

Monsieur le Chef de Service,

ASTRIDA



56

Suite à votre n° 268/Cont. Passe. du 30/4/51, j'ai
l'honneur de vous faire parvenir en annexe les souches des passeports
n° L A 21270 et 21271.

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Comptable Territorial,
A. SRIJBOS,

Monsieur le Chef de Service
de la Justice et du Contentieux

à
USUMBURA.-